

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

Monsieur Minot Christian, Maire, Muriel Mulot 1^{er} Adjoint,
Antoine PILLIE 2nd Adjoint, FERON Cécile 3^{ème} adjointe,
AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Gregory, MARCHIS Alain, OPSOMER
Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents : BERSON Grégoire, REMOUE Elena,

Absents excusés : MERIEULT Sophie,

Mme Mulot est nommée secrétaire de séance.

Compte-rendu de la séance du conseil municipal, du mardi 06 septembre 2022 à la mairie à 19h30

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont délibéré favorablement pour :

- Confirmer le prix de vente des terrains étudié en plénière le 11/07/2022 comme suit :
 - 1er terrain : 140 €/m² TTC / soit 475 X 140 = 66 500 €
 - 2ème terrain : 120 €/m² TTC / Soit 837 X 120 = 100 440 €(Compte tenu de la distance des réseaux à amener à l'intérieur du terrain)

Total espéré : 166 940 € TTC

- Fusionner les commissions « communication » et « animation, loisirs et sports »
- Accepter l'adhésion de la commune de Colombelles au Sdec Energie
- Demander une subvention au Conseil Départemental Service restauration du patrimoine pour l'Eglise (déclenchée après la réponse favorable de la DRAC et une subvention de 3609€) -
- VRD lotissement de l'école : signature du Marché

Trois sujets sont retirés de l'ordre du jour :

- Les Dons et legs sont acceptés au cas par cas et le conseil municipal informé régulièrement.
- L'extension du réseau électrique étant obligatoire, le conseil municipal n'a pas besoin de délibérer pour l'autorisation de signature du devis du SDEC pour le projet à l'angle du chemin des Monts et de l'Eglise
- DECI – Les rapports privés n'étant pas arrivés, la demande de subvention n'est pas encore possible – Le dossier côté commune est pourtant prêt et les devis Véolia sont en attente.

Questions diverses

- Les conseillers ont choisi le menu du Repas des Séniors : dimanche 02/10/2022
- Monsieur Minot explique que la réunion publique a été reportée au jeudi 13/10/22
- Cécile Féron, fait le point sur l'organisation de la manifestation à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine : samedi 17/09/22 dans la commune qui nécessitera 6 volontaires
- Monsieur Minot fait le point sur les dossiers en cours :
 - Les travaux de l'épicerie (côté archives mairie) sont presque terminés
 - Monsieur Minot a relancé Maître Mouette pour le bail de l'Epicerie
 - Les artisans sont relancés pour la maison crêperie – début lundi 12/09/2022 avec différents rdv artisans, Enedis pour le compteur, et bouchonnage de gaz pour le retrait des radiateurs
 - Une fuite a été constatée à la crêperie (extérieur)

- Eglise :
 - L'entreprise Biard et Roy a commencé les travaux ; il a été nécessaire de changer le coq car le diamètre du support ne convenait pas pour le nouveau paratonnerre. M. Minot souligne au passage le travail de l'artisan.
 - L'entreprise de maçonnerie est intervenue rapidement pour sonder le plafond de la voute, suite aux plaques de peintures retrouvées au sol. A priori rien de grave. L'entreprise Marais doit vérifier côté toiture. La manifestation JEP du samedi 16/09/22 sera normalement maintenue.
 - Une flaque d'eau a également été remarquée près de l'orgue. Sans doute liée aux gouttières bouchées et aux fortes pluies.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15

La séance du conseil municipal est suivie d'un apéritif dinatoire

Dates à retenir

Remise des prix du concours des décorations Noël et Jardin fleuri mardi 13/09/2022 – 18h30

Repas des Séniors : dimanche 02/10/2022

Réunion Publique : Jeudi 13/10/22